

AE Allianz European Equity Dividend

I. Informations sur AE Allianz European Equity Dividend

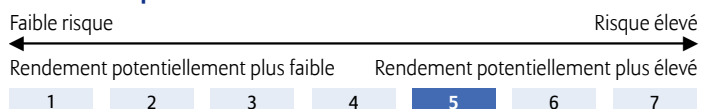
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz European Equity Dividend** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à accroître le capital à long terme en investissant essentiellement en actions des marchés européens dont le taux de dividendes escompté est adéquat.

Classe de risque



Durée conseillée

8 ans

Date de création

17/03/2014

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. La volatilité des actions présentes dans le fonds peut engendrer des pertes. En outre les actions européennes sont susceptibles de sous-performer un indice plus large (mondial) des actions à certaines périodes.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	5,41	0,60	1,54	6,74	12,09	14,37	4,58	-	-	-	-	-	6,56	1,55	30,41 €
Indice de référence	6,28	-0,37	-1,36	6,68	13,54	20,61	6,44	-	-	-	-	-	8,22	2,58	

II. Informations sur Allianz European Equity Dividend - EUR

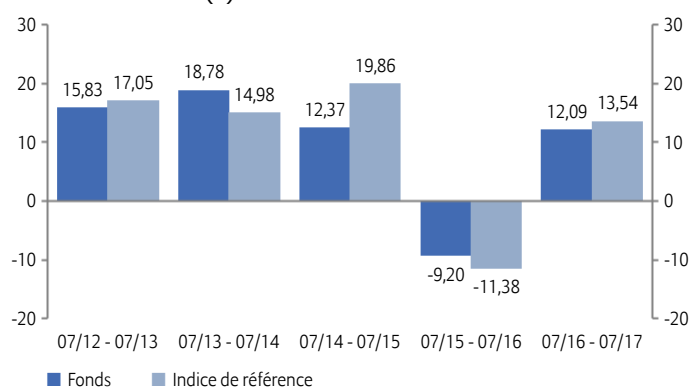
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014
Fonds	61,78	10,10	12,58	25,01	6,85
Indice de référence	62,31	10,17	17,29	19,82	6,84

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,89	-0,07
Alpha (%)	0,01	0,12
Bêta	0,85	0,85
Coefficient de corrélation	0,93	0,92
Ratio d'information	-0,19	-0,02
Ratio de Sharpe	0,49	0,99
Ratio de Treynor	0,07	0,12
Tracking error (%)	4,61	4,40
Volatilité (%)	11,64	10,25

Notation Morningstar™

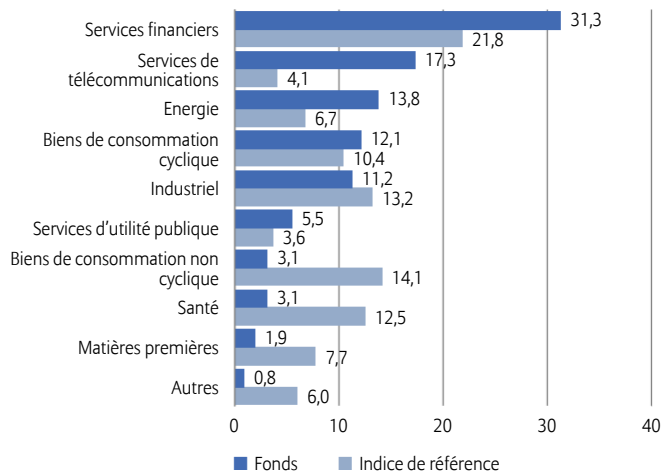
Allianz European Equity Dividend - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/06/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

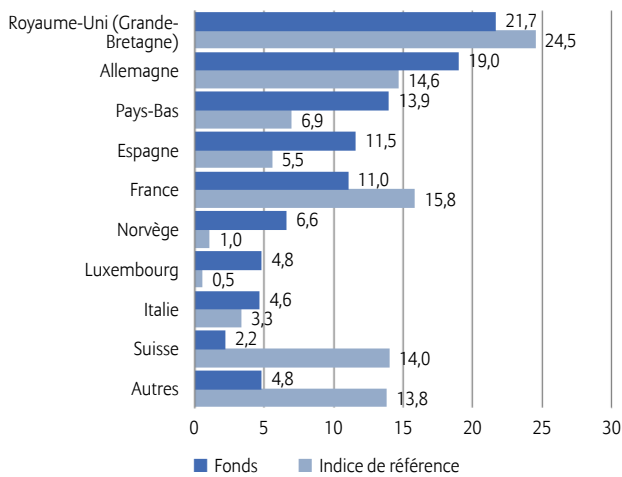
Répartition sectorielle (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	4,75
SES	4,68
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	4,60
ALLIANZ SE-REG	4,23
KONINKLIJKE KPN NV	3,83
BP PLC	3,61
FERROVIAL SA	3,38
ING GROEP NV	3,33
CIA DE DISTRIBUCION INTEGRAL	3,27
TELENOR ASA	3,26
Total	38,94

Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Haut potentiel de performance à long terme sur les actions.
- + Investissements sur les marchés d'actions européens.
- + Les actions de dividendes performant mieux à certaines périodes.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

Risques

- Actions fort volatiles, risque de pertes. La volatilité de la valeur unitaire du fonds peut fortement augmenter.
- Sous-performance du marché boursier européen possible.
- Les actions de dividendes performant moins bien à certaines périodes.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	MSCI Europe Total Return (Net)
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH - Frankfurt
Date de création	10/03/2009



Gestionnaires de fonds

Jörg de Vries-Hippen & Gregor Rudolph-Dengel
(depuis le 01/10/2016)

Commentaire du gestionnaire

Le portefeuille étant sous-exposé aux secteurs de la santé et des biens de consommation de base, et surexposé aux services télécoms, à l'énergie et aux financières, le positionnement sectoriel a été le principal moteur de la surperformance en juillet. Par ailleurs, la sélection de titres a contribué positivement à la performance au sein des services télécoms (Telenor, KPN et Drillisch) et des financières (IG Group, Allianz, Munich Re et ING). Au niveau individuel, les positions sur Telenor, KPN, Drillisch, ING et Allianz, ainsi que l'absence d'exposition à British American Tobacco et Nestlé, ont généré les meilleures contributions à la performance. En revanche, les positions sur Imperial Tobacco, Ferrovial, Glaxosmithkline et Logista ont le plus pesé sur la performance. En juillet, nous avons soldé nos positions sur Vivendi après le solide rattrapage des derniers mois. Nous avons également soldé la position sur TP Icap et réduit celle sur Enagas. Par ailleurs, nous avons initié des positions sur Enel et Crédit Agricole. Enel est l'un des principaux fournisseurs de services aux collectivités intégrés en Europe. Ancien monopole d'État pour la fourniture d'électricité en Italie, l'entreprise détient désormais des intérêts significatifs en Espagne, en Amérique latine et en Russie. Enel dispose également d'une importante présence dans les énergies renouvelables. Après notre investissement dans Natixis en début d'année, Crédit Agricole est désormais la seconde banque française détenue en portefeuille. Crédit Agricole est un groupe bancaire français universel. Les principales activités de la banque incluent la banque de détail, avec une présence en France et à l'international.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com

